



Animateur.trice enfance

Coordinateur.trice périscolaire

MISSIONS

Coordonner, organiser et animer les accueils périscolaires dans le cadre du projet social et éducatif de la structure.

Mettre en œuvre le projet pédagogique enfance et assurer le bon fonctionnement des sites périscolaires.

Rendre compte à la direction et contribuer à l'évaluation du projet social ainsi qu'à son renouvellement (agrément CAF).

DOMAINES D'ACTIVITÉS

1. COORDINATION DES ACCUEILS PÉRISCOLAIRES

- Élaborer et mettre en œuvre le projet pédagogique en lien avec le projet social
- Organiser et coordonner les accueils périscolaires
- Encadrer et animer l'équipe d'animation
- Veiller au respect de la réglementation ACM (SDJES)
- Ajuster les moyens humains en fonction des effectifs
- Assurer le suivi des présences et des équipes
- Participer aux conseils d'école
- Assurer le lien avec les services municipaux pour les aspects logistiques
- Suivre les déclarations TAM

2. ANIMATION DU SECTEUR ENFANCE

- Animer l'équipe enfance en lien avec la direction
- Préparer et conduire les réunions d'équipe
- Assurer une veille pédagogique
- Développer des actions éducatives pour les 3–11 ans
- Assurer le lien avec les familles
- Contribuer aux temps forts de la structure

3. MISSIONS ADMINISTRATIVES ET LOGISTIQUES

- Élaborer les plannings annuels et suivre les heures
- Assurer les commandes (repas, matériel pédagogique)
- Gérer les stocks et l'économat
- Gérer les accès (badges, clés)
- Rédiger les contrats d'engagement éducatif (CEE)
- Assurer le suivi CAF (déclarations, bilans)
- Coopérer avec le service comptable

POSITIONNEMENT

- Sous l'autorité hiérarchique de la direction de l'association
- Travail en lien fonctionnel avec l'équipe enfance et les partenaires éducatifs

SPÉCIFICITÉS DU POSTE

- Coordination multi-sites périscolaires
- Horaires fractionnés liés aux temps scolaires
- Relations quotidiennes avec familles et établissements scolaires
- Ajustement permanent des équipes

PUBLICS

- Enfants 3–11 ans, familles
- Équipe d'animation

CONDITIONS D'EMPLOI

- CDI temps plein – 35h hebdomadaires
- Modulation type A (annualisation)
- Horaires atypiques (matin / soir / mercredis / vacances)
- Disponibilité ponctuelle soirées et week-ends

COMPÉTENCES

Savoirs

- Connaissance des publics enfants
- Cadre réglementaire ACM
- Fonctionnement associatif et éducation populaire
- Méthodologie de projet

Savoirs-faire

- Organisation et planification
- Animation d'équipe
- Conduite de réunions
- Rédaction de bilans et projets

Savoirs-être

- Capacité relationnelle
- Sens du collectif
- Posture éducative
- Responsabilité

PROFIL

- DEJEPS ou équivalent recommandé, permis B exigé.

CLASSIFICATION

- Groupe D 305 points CNN Eclat (Environ 2100€ Bruts mensuels). Reprise d'ancienneté possible (limite conventionnelle)

AVANTAGES

- Prime de coupure
- CSE